

Stratégie 2022 – 2026

Avant-propos

L'Initiative des villes pour la politique sociale, une section de l'Union des villes suisses, représente les intérêts sociopolitiques de quelque 60 villes de toutes les régions du pays. Les villes se voient en permanence confrontées à de nouveaux défis de politique sociale et sociétale. L'Initiative des villes s'engage pour un système de sécurité sociale cohérent et pour une bonne collaboration entre les villes, la Confédération et les cantons.

L'Initiative des villes joue un rôle actif dans l'ensemble du système de politique sociale. Sur les plans politique et technique, elle se met en réseau avec les acteurs de domaines politiques proches, tels la formation, la santé, la politique familiale, la migration, l'économie ou le développement urbain.

La prévention constitue la ligne directrice que doit suivre un État social. Dans le cadre de ses diverses activités, l'Initiative des villes pour la politique sociale façonne des solutions d'avenir et ouvre de nouvelles voies grâce à des projets innovants. Elle assure ainsi à la politique sociale urbaine une place conséquente dans l'ensemble du système politique et sociétal et, par là-même, son efficacité optimale.

Pour les années à venir, l'Initiative des villes s'est fixé trois axes stratégiques prioritaires:

- Sécurité sociale dans l'ensemble du système
- Développement de l'aide sociale
- Intégration globale

Le traitement effectif de tous ces champs d'action exige une concordance entre les niveaux politique et technique ainsi qu'un échange entre les différentes régions du pays. L'Initiative des villes pour la politique sociale doit développer sa structure dans cette optique, ce qui implique d'ajouter l'élément « Organisation appropriée » comme axe prioritaire interne.

La rétrospective annexée documente l'essentiel des activités menées de 2015 à 2020. On peut en conclure que l'Initiative des villes aura su traiter de manière approfondie des thèmes d'actualité et faire valoir ses positions valablement dans le débat politique.



1. Sécurité sociale dans l'ensemble du système

Contexte

Dans le système de sécurité sociale, les villes assurent des tâches centrales. Les villes sont souvent le lieu où apparaissent les nouveaux défis de politique sociale et sociétale.

La sécurité sociale est une tâche commune de la Confédération, des cantons et des communes. Cette coresponsabilité implique une coordination des systèmes ainsi qu'un examen régulier des rôles et des compétences respectives. Il est indispensable que la Confédération reconnaisse les intérêts des espaces urbains.

Les enjeux économiques et sociaux liés à la pandémie Covid-19 ont mis en évidence les interdépendances au sein de la sécurité sociale.. Ainsi, seule l'adaptation des systèmes situés en amont décidée par le Conseil fédéral et le Parlement (p. ex. chômage partiel ou allocations pour perte de gain) a permis jusqu'ici d'éviter à l'aide sociale et aux services municipaux de subir une pression supplémentaire après le confinement en mars 2020. Cette épreuve d'une situation de crise aigüe doit nous être utile pour maîtriser à l'avenir des défis d'ordre structurel, par exemple des changements sur le marché du travail ou l'apparition de nouveaux risques de pauvreté.

Il convient à cet égard d'analyser les expériences réalisées avec ces instruments mis en place ou développés durant la pandémie. Pour améliorer la sécurité sociale dans son ensemble, il s'agit également de considérer spécifiquement certains groupes, notamment les femmes et les familles. La crise sanitaire a attesté leur vulnérabilité particulière.

La pandémie a aussi révélé combien le durcissement de l'accès à l'aide sociale adopté en droit des étrangers conduit à une précarisation inacceptable des migrants, spécialement dans les villes. Et le défaut de protection concerne aussi bien les personnes sans statut de séjour (tels les sans-papier) que celles au bénéfice d'une autorisation ad hoc.

Champs d'action

- Siéger et participer activement au sein d'organes nationaux chargés de la coordination et du développement du système de sécurité sociale, tels le comité de la CDAS et la Commission fédérale des migrations.
- Analyser l'impact des mesures visant à endiguer la détresse économique pendant la crise sanitaire et veiller à l'intégration des constats qui en résultent dans le développement des instruments relevant du système de sécurité sociale.
- Engager des efforts au niveau politique et administratif pour détecter et combler les lacunes dans les régimes de prestations situés en amont de l'aide sociale.
- Évaluer la situation des étrangers, avec ou sans droit de séjour, qui n'ont pas droit à l'aide sociale ou ne peuvent y recourir sans risques liés à leur statut ; développer des options.
- Soutenir une péréquation des charges sociales équitable ; déterminer et désigner l'ampleur du déséquilibre dans le poids financier supporté par les villes.



2. Développement de l'aide sociale

Contexte

L'aide sociale assume une fonction importante dans le système de sécurité sociale. Plusieurs actions ont permis de consolider sa position ces dernières années, notamment la *Charte Aide Sociale*¹ lancée en collaboration avec la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS), l'Union des villes suisses (USS), la Croix-Rouge Suisse (CRS), la Société suisse d'utilité publique (SSUP) et la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS).

Cependant, il apparaît constamment de nouveaux défis. Tel est le cas, par exemple, du nombre croissant de personnes qui renoncent à percevoir l'aide sociale à laquelle elles auraient droit en raison des modifications du droit des étrangers. Il arrive souvent que des mesures adoptées à un niveau supérieur ont un effet dissuasif et conduisent ainsi à des situations de détresse sociale et économique qui relèvent principalement des villes.

Autre enjeu: les bénéficiaires de l'aide sociale de longue durée qui, pour des raisons diverses, ont atteint les limites de la capacité d'intégration et restent ainsi à l'aide sociale. S'ajoutent à cela de nouvelles problématiques, notamment le traitement des indépendants qui, jusque-là, n'ont constitué qu'un groupe mineur dans l'aide sociale. Mais des changements dans les conditions-cadres économiques, tels que vécus durant la pandémie, peuvent aussi affecter les jeunes adultes qui se trouvent contraints de faire appel à l'aide sociale si aucune mesure adéquate n'est prise.

Les villes sont confrontées à une pénurie de main d'œuvre qualifiée dans le domaine du travail social. Il convient de renforcer l'attractivité de la profession et d'engager les ressources nécessaires à cet égard.

L'Initiative des villes reconnaît également les normes CSIAS qui constituent un instrument adéquat et éprouvé et qui, ancrées dans le système suisse de sécurité sociale, doivent valoir comme standard au niveau de l'ensemble du pays.

Champs d'action

- Participer toujours activement à la *Charte Aide Sociale* pour renforcer la position de l'aide sociale et sa reconnaissance.
- Soutenir les efforts politiques visant à éviter le recours à l'aide sociale grâce à des interventions adéquates. Il s'agit de mesures de la part des employeurs comme aussi de la garantie du minimum vital par des systèmes situés en amont tels que les prestations d'invalidité, prestations complémentaires ou prestations transitoires.
- S'engager en faveur d'innovations et de ressources suffisantes dans l'aide, notamment renforcer le secteur professionnel du travail social.
- Contribuer activement aux débats sur la position et l'impact de l'aide sociale, avec des arguments scientifiques et des indicateurs fondés ; poursuivre et développer en conséquence la comparaison des indicateurs des villes suisses en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique (OFS).

¹ Link: <https://charta-sozialhilfe.ch/fr/>



3. Intégration globale

Contexte

La notion d'intégration couvre des aspects de la vie et des thèmes très divers tels que l'intégration sociale et professionnelle, l'intégration des étrangers ainsi que l'encouragement précoce. Fortes d'une longue expertise, les villes peuvent faire valoir de nombreuses offres variées dans tous les domaines de l'intégration et les développer.

Avec l'Agenda Intégration, la Confédération a créé un instrument offrant de nouvelles formes de collaboration dans le domaine de l'intégration sociale et professionnelle des réfugiés. Les premières expériences dans ce cadre étant positives, il convient de transposer ce modèle à d'autres groupes de population. Le processus d'intégration impose une optique à long terme, idéalement basée sur un monitoring ou complétée d'un contrôle d'efficacité régulier. En matière d'intégration professionnelle, l'Initiative des villes soutient l'offensive de formation de la CSIAS et de la FSEA « Travail grâce à la formation continue ».

L'intégration sociale et l'intégration professionnelle sont deux piliers essentiels de la vie en société. Les lacunes dans le système s'accroissent précisément dans les villes : par exemple, lorsque le marché du travail pour les bénéficiaires de l'aide sociale ne peut proposer aucune offre adéquate ou lorsque des personnes privées de droit de séjour demeurent dans des situations de vie précaires ; mais encore lorsque les personnes concernées ne veulent ou ne peuvent pas s'intégrer. Dans tous ces cas, les villes assument également leur responsabilité sociopolitique et développent des approches durables.

Un élément essentiel pour l'intégration à long terme, c'est une politique de la petite enfance qui s'efforce de détecter rapidement les obstacles à l'intégration et de les réduire grâce à des mesures adéquates. La résolution adoptée conjointement avec l'Initiative des villes pour la formation montre dans ce domaine des champs d'action supplémentaires.²

Champs d'action

- Encourager l'intégration sociale et professionnelle durable des bénéficiaires de l'aide sociale, notamment en intervenant rapidement et en améliorant la formation et la formation continue ; soutenir le changement de paradigme inhérent à cette approche dans l'aide sociale en permettant également des mesures de formation à long terme.
- S'engager pour renforcer le soutien des objectifs de l'Agenda Intégration de la Confédération dans tous les cantons et la mise en œuvre des mesures adéquates en collaboration avec les villes. Dans ce cadre, les instruments disponibles pour l'intégration des réfugiés doivent pouvoir être utilisés pour d'autres groupes de population.
- Poursuivre la collaboration avec l'Initiative des villes pour la formation et d'autres acteurs afin d'obtenir de meilleures conditions-cadres favorisant l'égalité des chances.
- S'impliquer en faveur des exigences formulées dans la résolution « Villes et politique de la petite enfance ».

² Résolution "Villes et politique de la petite enfance", rapport de l'assemblée 2019



4. Organisation appropriée

Contexte

L'Initiative des villes pour la politique sociale repose sur une organisation simple et adaptée, qui a globalement fait ses preuves ces dernières années et permis de nombreuses avancées. L'interaction entre les niveaux politique et technique ainsi qu'entre les différentes régions du pays constitue à cet égard un pilier essentiel. Cependant, l'édifice repose beaucoup sur l'engagement de quelques personnalités.

Il doit être possible d'améliorer l'implication des villes non représentées dans le comité ou dans d'autres organes. Il convient en outre de vérifier l'existence d'éventuels doublons qui mobilisent des ressources inutilement.

Champs d'action

- Examiner la possibilité de développer des activités régionales pour impliquer plus activement d'autres villes et pour réaliser plus précisément les objectifs de l'Initiative des villes.
- Envisager le moyen d'intégrer le groupe de travail « Responsables administratifs » sur le plan organisationnel, de sorte à renforcer l'investissement du niveau technique. Il s'agit en particulier de la mise à disposition des ressources en personnel nécessaires par les instances supérieures.
- Analyser l'organisation et l'orientation du rapport sur les indicateurs de l'aide sociale dans le contexte des adaptations de la statistique de l'aide sociale au niveau fédéral (cf. aussi « Développement de l'aide sociale ») ; finaliser et réaliser le projet « Comparaison des indicateurs de l'aide sociale en Romandie ».

Adopté par le Comité de l'Initiative des villes pour la politique sociale

Berne, 3.12.2021



Annexe: Rétrospective des activités de 2015 à 2020

L'Initiative des villes a pour tâches essentielles d'organiser des assemblées et d'élaborer des avis et des prises de position sur des thèmes politiques et sociétaux. La rétrospective ci-après donne un aperçu des principales activités menées au cours des cinq dernières années.

Participation à des organes:

- Comité de la CDAS
- Perspective Politique familiale, de la Commission fédérale pour les questions familiales (groupe dissous en 2016)
- Collaboration interinstitutionnelle (CII) (comités de pilotage, comité de développement et de coordination)
- Commission fédérale des migrations (CFM)
- Dialogue national sur la politique sociale suisse
- Programme national de lutte contre la pauvreté
- Groupe de travail Restructuration du domaine de l'asile

2015

- Assemblée de printemps : « Nous, les villes, et l'aide sociale »
- Assemblée d'automne : « Actualité asile - Aperçu du domaine de l'asile en Suisse du point de vue des villes »
- Rapport sur les indicateurs de l'aide sociale 2014, avec chapitre spécial « Aide sociale de longue durée »
- [Prise de position](#): « Aide sociale : faits et revendications des villes »
- Actions, consultations et positions: prévoyance vieillesse 2021, restructuration de l'asile, réforme des prestations complémentaires, loi fédérale sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux, amender le régime de financement des soins, financement incitatif de l'accueil extra-familial pour enfants, ordonnance relative à la loi sur la formation continue, stratégie nationale Addictions, loi fédérale sur le travail au noir, ordonnances sur la nationalité et concernant les Suisses de l'étranger.

2016

- Assemblée de printemps: « Marché du travail, quo vadis ? »
- Assemblée d'automne en collaboration avec l'Initiative des villes pour la formation: « Formation et affaires sociales: encouragement précoce »
- Rapport sur les indicateurs de l'aide sociale 2015, avec chapitre spécial « Aide sociale en hausse dans les villes de taille moyenne »
- Actions, consultations et positions: votation sur la loi sur l'asile, financement des soins, projets pilotes avec la cannabis, initiative sur le renvoi, participation au groupe d'accompagnement « Évolution des coûts dans l'aide sociale » de l'OFAS, prévention et lutte contre la violence faite aux femmes, réforme des prestations complémentaires, développement de l'AI, loi fédérale sur les étrangers, recommandation sur les mineurs non accompagnés relevant de l'asile.

2017

- Assemblée de printemps : « Focus sur le logement en ville », documentée dans une brochure « Une ville pour tous »
- Assemblée d'automne: « Jeunes en rupture », avec résumé des activités mises en place par les villes



- Rapport sur les indicateurs de l'aide sociale 2016, avec chapitre spécial « Les enfants, un risque de pauvreté »
- [Stratégie](#) « Politique d'intégration en matière d'asile et de réfugiés du point de vue des villes »
- [Déclaration](#) « Villes refuge - Städte als Fluchtorte »
- Actions, consultations et positions: ordonnance sur les travailleurs détachés en Suisse, collaboration nationale projet CII, réforme des prestations complémentaires, projets pilotes avec le cannabis, révision de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (observations), loi fédérale sur l'assurance-maladie

2018

- Assemblée de printemps: « L'aide sociale et son impact »
- Assemblée d'automne en collaboration avec le Réseau pour les villes-amies des aînés: « Ville adaptée au 3^e âge - souhait ou réalité ? »
- Congrès annuel des responsables administratifs, en collaboration avec la CSIAS: « Volume des dossiers à charge des services sociaux »
- Rapport sur les indicateurs de l'aide sociale 2017, avec chapitre spécial « Jeunes à l'aide sociale : la plupart réussissent à s'en sortir »
- Actions, consultations et positions: Agenda Intégration Suisse et indemnisation des cantons pour les mineurs non accompagnés relevant du domaine de l'asile, stabilisation de l'AVS, ordonnance sur les PC, allocations familiales, loi sur les stupéfiants (essais pilotes avec le cannabis), loi sur le service civil, dispositions d'exécution sur la surveillance des assurées, sans-papiers, questions en lien avec l'extrémisme.

2019

- Assemblée de printemps: « Une formation pour sortir de l'aide sociale », en référence à la motion Fluri « Un emploi grâce à une formation »
- Assemblée commune avec l'Initiative des villes pour la formation: « Villes et politique de la petite enfance », avec résolution correspondante et [rapport](#) (en allemand)
- Assemblée d'automne : « Engagement bénévole – Responsabilité des villes »
- Rapport sur les indicateurs de l'aide sociale 2018, avec chapitre spécial « Risque de dépendre de l'aide sociale plus marqué dès 46 ans déjà » ainsi que brochure spéciale « 20 ans de comparaison entre villes suisses »
- Publication « [Aide sociale et changement structurel](#) »
- Projet pilote « Comparaison des indicateurs de l'aide sociale en Romandie »
- Participation au lancement de la « Charte Aide Sociale » et publication « L'aide sociale en bref »
- Actions, consultations et positions: congé paternité, ordonnance sur les PC, égalité des chances dès la naissance, modernisation de la statistique suisse de l'aide sociale, restructuration du domaine de l'asile, Agenda Intégration, rentes-ponts pour les personnes de plus de 60 ans arrivées en fin de droits, sans-papiers

2020

- Assemblée de printemps annulée en raison de la pandémie de coronavirus
- Assemblée d'automne, avec retransmission en direct: « Apprendre à vivre l'intégration »
- Rapport sur les indicateurs de l'aide sociale 2019, avec chapitre spécial « Durée de soutien et sortie »
- Position « Intégration des réfugiés »
- Actions, consultations et positions: conséquences de la pandémie de coronavirus sur les services sociaux, engagement pour un soutien rapide par la Confédération (notamment des indépendants,



des personnes concernées par la fermeture d'entreprise, etc.), effets de transferts AI - Aide sociale, crédit FRI pour promouvoir les compétences de base chez les bénéficiaires de l'aide sociale, accueil de réfugiés dans des villes.